

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois de février à 17 heures, le Conseil Municipal de Lévignacq, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du vingt-cinq février 2022, sous la présidence de Monsieur CAULE Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Monsieur LANGLOIS Lukas, Madame PONASSIE Evelyne, Madame CHAGNON Agnès et Monsieur DESBIEYS Joseph, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame LAMBLIN Laurence, 2nde adjointe (pouvoir à Monsieur Jean-Claude CAULE), Madame PEREIRA Marie-Hélène (pouvoir à Monsieur LANGLOIS Lukas), Monsieur DA SILVA Jean (pouvoir à Monsieur MINVIELLE Jean-Michel), Madame LARROCHE Marie-Claude (pouvoir à Madame CHAGNON Agnès).

Un appel avant l'ouverture de la séance informe de l'absence de Monsieur MINVIELLE Jean-Michel.

Suite à l'appel, le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ajournée. Une nouvelle convocation à une date ultérieure sera envoyée.

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents, ainsi que le public et clôture la séance à 17h10.

Ordre du jour :

- 1 - Vote du Compte de Gestion 2021 Commune + délibération
- 2 - Vote du Compte Administratif 2021 Commune + délibération
- 3 - Délibération affectation des résultat 2021 Commune
- 4 - Vote du Compte de Gestion 2021 Lotissement + délibération
- 5 - Vote du Compte Administratif 2021 Lotissement + délibération
- 6 - Délibération affectation des résultat 2021 Lotissement
- 7 - Rénovation de la Mairie
- 8 - Plan de référence (financement)
- 9 - DETR et subventions 2022
- 10 - Eglise

CAULE Jean-Claude

LANGLOIS Lukas

PONASSIE Evelyne

CHAGNON Agnès

DESBIEYS Joseph